**Prix du Chercheur Confirmé 2023**

**Appel à Candidatures**

La Division de Chimie-Physique, émanation de la Société Chimique de France et de la Société Française de Physique, lance un appel à candidatures pour le prix du Chercheur Confirmé de la DCP.

Les prérequis d’inscription sont les suivants :

* Date limite de candidature :  **9mai 2023**. Les candidatures sont à envoyer **sous format pdf (un seul fichier)**, à:  [riccardo.spezia@cnrs.fr](mailto:riccardo.spezia@sorbonne-universite.fr) et [fabien.chirot@univ-lyon1.fr](mailto:fabien.chirot@univ-lyon1.fr)
* Les dossiers (situation du candidat, activités scientifiques, pédagogiques, collectives, d’encadrement, résumé des travaux de recherche) ne doivent pas excéder 10 pages (hors annexe). La liste de la production scientifique (articles, communications) sera donnée en annexe.
* Les candidats doivent impérativement avoir été inscrits pendant au moins deux ans (non nécessairement contigus) à la SCF ou à la SFP et à la DCP en tant que division principale. Les candidats devront fournir un historique d’appartenance à ces Sociétés Savantes
* Les candidats doivent indiquer leur(s) subdivision(s) de la DCP.
* Les candidats ne peuvent pas être membres du Conseil de la DCP et/ou des bureaux des subdivisions, divisions transverses, sections régionales ou groupes thématiques de la SCF ou SFP.

Les obligations du/des récipiendaire(s) du prix sont :

* Une présentation orale de leurs travaux récompensés lors du prochain évènement DCP.
* La rédaction d’un article sur les travaux récompensés qui paraîtra dans l’Actualité Chimique au plus tard l’année N+1 de l’attribution du prix.

**Prix du Chercheur Confirmé 2023**

Prix pour lequel vous candidatez :

Nom : Prénom :

Age :

Numéro d’adhérent à la SCF ou la SFP :

Date de la première inscription :

Subdivision :

Situation actuelle :

Date et lieu de soutenance de thèse :

Adresse professionnelle :

Adresse électronique :

Pour le concours de Chercheur confirmé :

Date et lieu de votre embauche :

Statut (MCF, CR, PR, DR) :

Historique de votre appartenance à la SCF ou SFP :